



# Étude stratégique de redynamisation du centre-bourg de Baccarat

COPIL DE RESTITUTION

PROGRAMME D'ACTIONS  
ET PERSPECTIVES

le 1<sup>er</sup> mars 2021

COMMUNAUTÉ de  
COMMUNES du TERRITOIRE de

*Luséville à Baccarat*



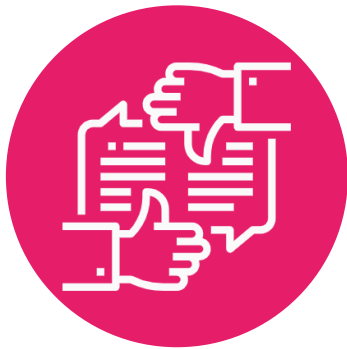
SCALEN

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES  
NANCY SUD LORRAINE

## Les objectifs de la séance

1

Restituer les principales  
préconisations formulées  
par les partenaires  
associés

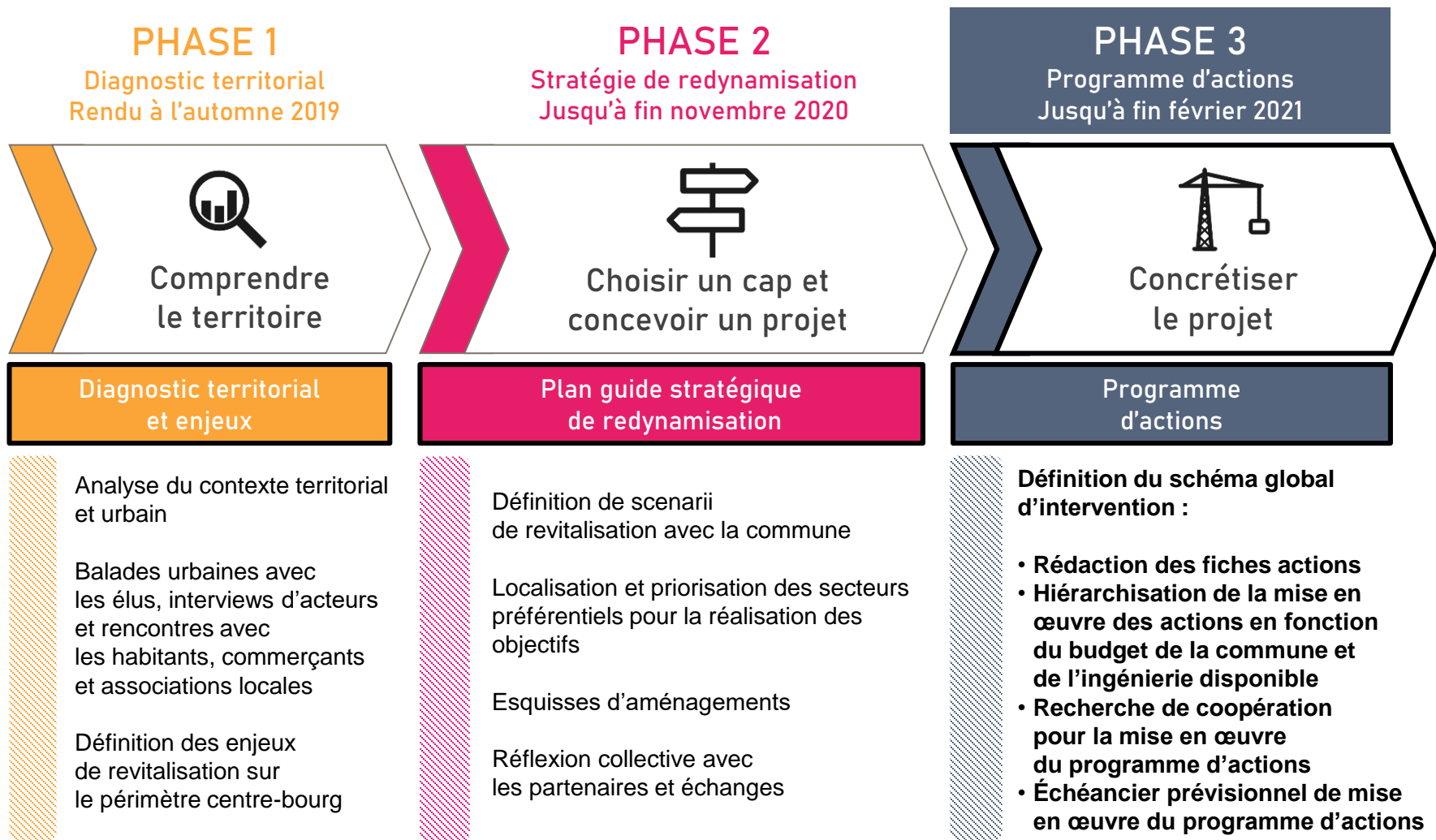


2

Présenter les perspectives  
de mise en œuvre du projet  
à court terme



# Une étude stratégique de redynamisation en trois temps forts



**CO-CONSTRUCTION DU PROJET**  
avec partenaires, habitants et acteurs du territoire

# Une co-construction du programme d'actions engagée à l'automne 2020

## PHASE 1

Diagnostic territorial  
Rendu à l'automne 2019

## PHASE 2

Stratégie de redynamisation  
Jusqu'à fin septembre 2020

## PHASE 3

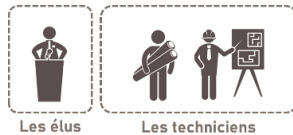
Programme d'actions  
Jusqu'à fin février 2021

Octobre 2020

Novembre 2020

Décembre 2020

Janvier/Février 2021



**3 réunions techniques**  
« calendrier de mise en œuvre »  
Ville + CC + Scalen

Définition d'un premier calendrier  
de mise en œuvre à débattre avec  
élus et partenaires

Tech.  
30/09

Tech.  
08/10

Tech.  
16/10

**1 réunion élus pour validation**  
de la structure du plan guide  
et des actions retenues  
Ville + CC + Scalen

Élus  
21/10

**1 comité de pilotage de**  
présentation du plan  
guide stratégique de  
redynamisation  
Ville + CC + Partenaires

Organisé en  
visioconférence

Copil  
25/11

**3 réunions techniques**  
« programme d'actions :  
moyens et mise en œuvre »  
Ville + CC + Scalen

Tech.  
03/12

Tech.  
11/12

Tech.  
17/12

**Des échanges avec**  
partenaires pour co-  
construire le  
programme d'actions

Région : le 10/12  
CD54/DDT : le 11/12

**Envoi du plan guide**  
stratégique et du  
programme d'actions  
pour avis et  
compléments

Envoi  
29/12

**Prise en compte des**  
remarques des  
partenaires tout au  
long du mois de janvier  
2021

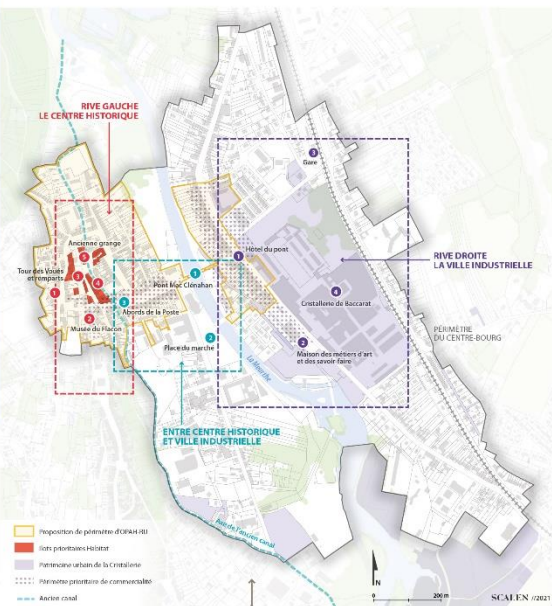
**COPIIL de restitution**

**Envoi des documents**  
finalisés à l'ensemble  
des partenaires

Rendu  
03/21

**Mise en œuvre du projet**

# Un document graphique synthétisant l'ensemble des composantes du projet



## À L'ÉCHELLE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

### POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

**CONSOLIDER LA DESTINATION TOURISTIQUE DE BACCARAT ET L'INSCRIRE DANS L'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE RÉGIONAL ET AU-DELÀ**

- Développement de l'offre culturelle : musée du faisan, maison des artisans d'art et des savoir-faire, résidences d'artistes, micro-faire et animation dans la gare-Michaut. ABE 1 | actions 1 à 4
- Mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial : coopération commerciale et budgétaire. ABE 1 | actions 1 à 4
- Modernisation des parcours touristiques. ABE 1 | actions 1 et 2
- Soutien au développement de l'hébergement touristique. ABE 1 | actions 1 et 2

### METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE COMMERCIALE INTERCOMMUNALE AVEC UNE VIGILANCE SUPPORT ET DES ANIMATIONS COMMERCIALES

- Renforcement d'un maillage de centralité (matérialisation du pôle d'activité de l'CPD). ABE 1 | actions 1 et 2 pour 1
- Mise en place d'un observatoire intercommunal du commerce. ABE 1 | action 1
- Temps de formation et de conseil pour les commerçants. ABE 1 | actions 1 et 2
- Accompagnement des commerçants dans leur transition numérique écologique. ABE 1 | actions 1 et 2
- Développement de services numériques. ABE 1 | actions 1 et 2

## À L'ÉCHELLE DU CENTRE-BOURG

### AFIN D'INFORMER, DE DÉBATTRE ET D'ACCOMPAGNER

**CRÉER UNE MAISON DU PROJET** ABE 2 | actions 1 et 2

### POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE ET LUTTER CONTRE LA VACANCE

**ENCOURAGER LA RENOVATION DE L'HABITAT**

- Mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration du Habitat : rénovations urbaines (OPAR-RI). ABE 2 | actions 1 et 2
- Campagne de diagnostic de logements dégradés indigents. ABE 2 | actions 1 et 2
- Inscription du centre-bourg de Baccarat dans l'Opération de Renouveau du Territoire (ORT) du CCTLD. ABE 2 | actions 1 et 2
- Volonté de rénover les lots prioritaires «habitat» cités dans le plan guide. ABE 2 | actions 1 et 2

### POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ

- Mise en place d'une charte des destinations commerciales. ABE 2 | actions 1 et 2
- Protection des lieux commerciaux structurants dans la ZLU. ABE 2 | actions 1 et 2
- Implantation d'une boutique à l'Essai en centre-bourg. ABE 2 | actions 1 et 2
- Huidage des vitrines des commerces vacants. Vitrogardis. ABE 2 | actions 1 et 2
- Organisation d'événements dans les rues commerçantes. ABE 2 | actions 1 et 2

### RENFORCER LE RÉSEAU DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

- Implantation d'une maison de santé. ABE 2 | actions 1 et 2
- Création d'une maison des sécularités. ABE 2 | actions 1 et 2
- Création d'un projet éducatif (économie circulaire) : une recyclerie dans l'ancienne grange de la rue des moullins. ABE 2 | actions 1 et 2

### POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET RÉPONDRE AU DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Aménager des axes structurants pour les modes actifs et développer la pratique sportive du vélo
- Développement cyclable et pédestre de l'axe de l'ancien canal et de la gare-Meurthe. ABE 2 | actions 1 et 2
- Développement du service de location de vélos à assistance électrique, en lien avec la Maison de l'Énergie. ABE 2 | actions 1 et 2
- Développement du programme Valor'Local, notamment le volet «développement durable». ABE 2 | actions 1 et 2



### FLUIDIFIER LES PARCOURS DES VÉHICULES

- Étude de mobilité globale (déplacements, déplacements) avec définition d'un programme d'actions. ABE 2 | actions 1 et 2
- Aménagement d'un giratoire en rive droite de la Meurthe, au croisement de la rue des Cristalleries et du pont Mac Cléman. ABE 2 | actions 1 et 2
- Aménagement de nouveaux espaces de stationnement à proximité de la future maison de santé. ABE 2 | actions 1 et 2

### AFFIRMER UN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS

- Réaménagement des abords de la Poste. ABE 2 | actions 1 et 2
- Réaménagement de la place du marché. ABE 2 | actions 1 et 2

### RENFORCER LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE ET ACCÈS AUX ESPACES DE NATURE

- Aménagement paysager de la trace de l'ancien canal des moullins. ABE 2 | actions 1 et 2
- Renforcement de l'accessibilité aux berges de la Meurthe en rive droite. ABE 2 | actions 1 et 2
- Requalification des berges de Meurthe en limite de la place du marché. ABE 2 | actions 1 et 2
- Ouverture de l'accès au parc Michaut depuis la rue du Docteur. ABE 2 | actions 1 et 2

## SECTEUR RIVE GAUCHE – RENOUELER LE CENTRE HISTORIQUE

### 1 ENGAGER LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU CENTRE HISTORIQUE

**DÉFINITION D'UNE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) – RENOUVELLEMENT URBAIN –** ABE 2 | actions 1 et 2

- Une sélection des grands principes de réinjection d'un ensemble urbain rénové dans des quartiers et marqués par un habitat dégradé et des espaces publics de faible qualité
- Deux secteurs assignés et de premiers grands principes d'aménagements visant à porter sur l'habitat, les espaces publics, les équipements et la valorisation touristique et paysagère du secteur

### 2 AFFIRMER L'IDENTITÉ CULTURELLE DE BACCARAT À TRAVERS L'IMPLANTATION D'UN ÉQUIPEMENT LOCOMOTIVE

**RÉALISATION DU MUSÉE DU FAISAN DANS L'ANCIENNE ÉCOLE DE CONDRECURT** ABE 2 | actions 1 et 2

- Un équipement culturel structurant au cœur du centre historique, constituant la place de la rive gauche de la Meurthe dans l'armature touristique et de bourg

### 3 RÉPONDRE À UN ENJEU DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET À VALORISER UN ENSEMBLE PATRIMONIAL IDENTITAIRE DU CENTRE HISTORIQUE

**RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC SANITAIRE, SÉCURISATION ET MISE EN VALEUR DE LA TOUR DES VOIES ET DES REMparts** ABE 2 | actions 1 et 2

- Une restauration d'un patrimoine médiéval structurant au service de l'image et de l'attractivité historique et résidentielle du quartier



### CENTRE HISTORIQUE : Éléments d'aménagements structurants



### 4 RENFORCER LA PRATIQUE DES MODES ACTIFS DANS LE CENTRE ANCIEN

**REVALORISATION DE LA TRACE DE L'ANCIEN CANAL COMME AXE STRUCTURANT DE DÉPLACEMENTS ACTIFS** ABE 2 | actions 1 et 2

- Un aménagement de l'ancien canal pour permettre les connexions piétonnes entre espaces naturels, quartiers résidentiels et équipements structurants et favoriser de ce fait la nature en ville

### 5 FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE GRANGE DE LA RUE DES MOULLINS EN UNE RECyclerie** ABE 2 | actions 1 et 2

- Un équipement de proximité, inscrit dans une démarche de proximité et de quartier efficace des moullins, avec une attention particulière à la valorisation d'un patrimoine bâti ancien au cœur d'un quartier fluvial

## SECTEUR RIVE DROITE – CONSOLIDER LES FONCTIONS URBAINES DE LA VILLE INDUSTRIELLE

### 1 FLUIDIFIER ET SÉCURISER LES CIRCULATIONS DES VÉHICULES ET RESORBER UNE FICHE URBAINE

**AMÉNAGEMENT D'UN GIRATOIRE EN RIVE DROITE DE LA MEURTHE – AMÉNAGEMENT D'UNE FICHE D'HÔTEL DU PONT** ABE 2 | actions 1 et 2

- Une tâche stratégique au croisement des flux en centre-bourg présentant un fort potentiel touristique : intégrer un bâtiment commercial et de bureaux cristalleries, est central à un accord de programme de restauration et offre l'opportunité de créer un nouveau accès aux berges de la Meurthe

### 2 MODERNISER LE SECTEUR GARE, UNE DES PORTES D'ENTRÉE DU CENTRE-BOURG

**AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA GARE – VALORISATION DE LA RUE GARE-MEURTHE COMME AXE STRUCTURANT DE DÉPLACEMENTS ACTIFS** ABE 2 | actions 1 et 2

- Un réaménagement en cours des abords de la gare visant à donner davantage de visibilité au site et à favoriser à tous les modes de déplacements
- Un prolongement de ces aménagements envisagé le long de la rue du Général Baccarat pour renforcer à quai de l'urbain d'un tronçon d'entrée dans le centre-bourg

### 3 VALORISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER ET URBAIN DE LA CRISTALLERIE

**MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC LA CRISTALLERIE POUR DÉFINIR UN PROJET DE VALORISATION DE SON PATRIMOINE** ABE 2 | actions 1 et 2

- Une ambition de mise en valeur d'édifices emblématiques en voie de dégradation et de murs d'enceinte ayant un fort impact visuel dans le paysage urbain du centre-bourg



## SECTEUR MEURTHE-MICHAUT – REPENSER L'ARTICULATION ENTRE LES DEUX RIVES DE LA MEURTHE

### 1 ASSURER ET SÉCURISER LA TRAVERSÉE DE LA MEURTHE PAR LA ROUTE

**CONSOLIDATION DU PONT MAC CLÉMAN** ABE 2 | actions 1 et 2

- Une tâche stratégique reliant les rives droite et gauche du centre-bourg par la route, présentant des fragilités structurelles et devant impérativement faire l'objet de travaux de consolidation

### 2 AMÉLIORER LA QUALITÉ URBAINE ET LA FONCTIONNÉLITÉ DE LA PLACE DU MARCHÉ, ESPACE PUBLIC MAJEUR EN BORD DE MEURTHE

**REAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ** ABE 2 | actions 1 et 2

- Une reconquête progressive de la place du marché visant à valoriser le patrimoine paysager des berges de la Meurthe, à mettre en valeur de la suite des filières et à sécuriser les parcours de la zone en créant un maillage hiérarchisé de l'espace public

### 3 RÉAMÉNAGER UN ESPACE PUBLIC CHARNIERE, ENTRE LA RUE COMMERCIALE ADRIEN MICHAUT ET LE CENTRE ANCIEN

**REAMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA POSTE** ABE 2 | actions 1 et 2

- Une reconquête progressive d'un espace public délaissé et un réinvestissement de commerces vacants dans la perspective de l'implantation du musée du Faisan : réajuster l'offre commerciale et offrir un espace public à moyen terme



# L'arborescence du plan guide de redynamisation

## AXE 1

CONSOLIDER  
LA DESTINATION  
TOURISTIQUE BACHÂMOISE

### ORIENTATION A

Développer l'offre  
culturelle (Musée du  
flacon, Maison des métiers  
d'art et des savoir-faire...)

### ORIENTATION B

Proposer de nouveaux  
services, animations et  
itinéraires touristiques

### ORIENTATION C

Développer une stratégie  
de marketing territorial

### ORIENTATION D

Valoriser l'identité  
patrimoniales  
du centre-bourg

## AXE 2

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ  
RÉSIDENTIELLE ET PATRIMONIALE  
DU CENTRE-BOURG

### ORIENTATION A

Encourager la rénovation  
de l'habitat  
du centre-bourg

### ORIENTATION B

Engager des opérations de  
renouvellement urbain

### ORIENTATION C

Informier et accompagner  
les porteurs de projet

### ORIENTATION D

Mettre en valeur le  
patrimoine immobilier et  
urbain de la  
Cristallerie

## AXE 3

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE  
ET RÉPONDRE AU DÉFI DE LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### ORIENTATION A

Assurer la fluidité des  
parcours des véhicules

### ORIENTATION B

Aménager des axes  
structurants pour les  
modes actifs  
et développer la pratique  
quotidienne du vélo

### ORIENTATION C

Affirmer un réseau  
d'espaces publics  
structurants  
en centre-bourg

### ORIENTATION D

Renforcer la place de la  
nature en ville et l'accès  
aux espaces de nature

## AXE 4

CONFORTER L'ARMATURE  
COMMERCIALE, DE SERVICES  
ET D'ÉQUIPEMENTS

### ORIENTATION A

Affirmer les linéaires  
commerciaux vitrines

### ORIENTATION B

Développer une ingénierie  
support et des animations  
commerciales

### ORIENTATION C

Renforcer le réseau des  
équipements communaux

### ORIENTATION D

Développer des services  
numériques

Chaque axe constitue un livret du plan guide de redynamisation

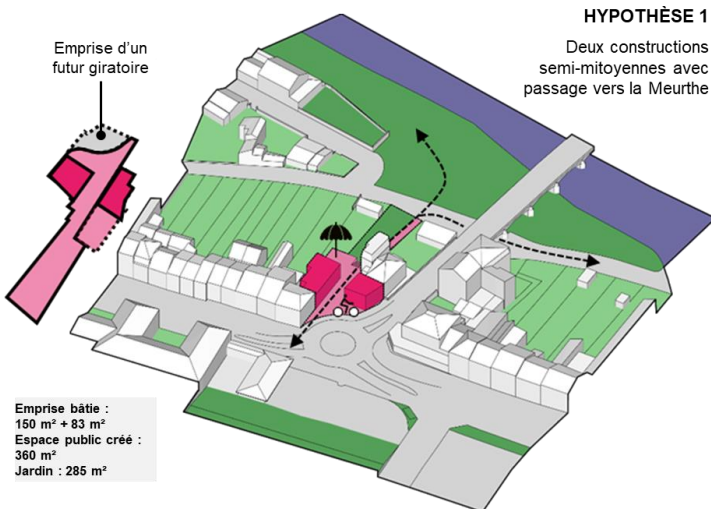
# Axe 1 : Consolider la destination touristique Bachâmoise



Le projet de musée du flacon dans l'ancien Institut de Gondrecourt



La Taillerie : vers une Maison des métiers d'art et des savoir-faire

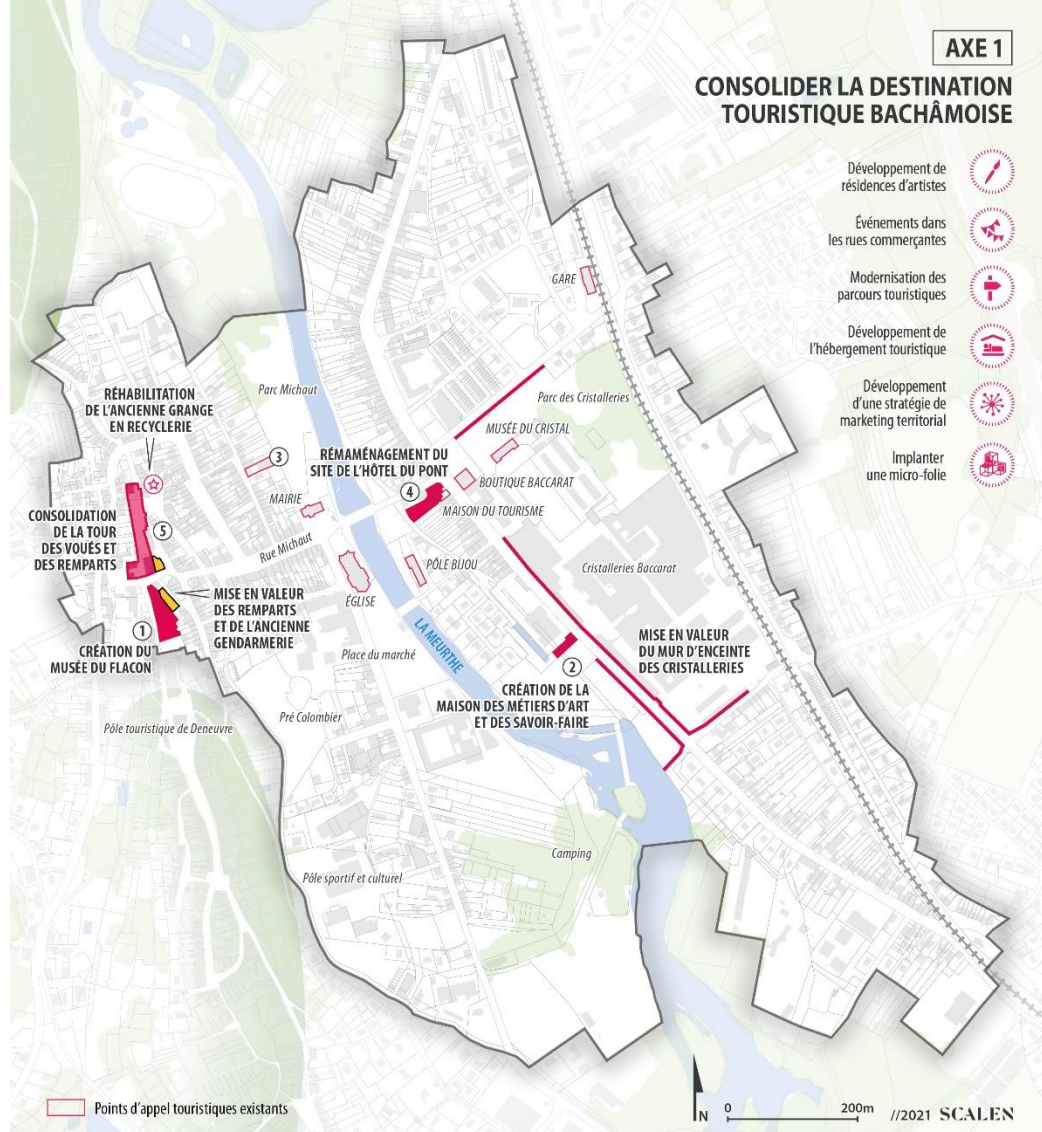


### HYPOTHÈSE 1

Deux constructions semi-mitoyennes avec passage vers la Meurthe

Emprise bâtie :  
150 m<sup>2</sup> + 83 m<sup>2</sup>  
Espace public créé :  
360 m<sup>2</sup>  
Jardin : 285 m<sup>2</sup>

Une des hypothèses d'aménagement du site de l'Hôtel du Pont



## CONSOLIDER LA DESTINATION TOURISTIQUE BACHÂMOISE

- 🔪 Développement de résidences d'artistes
- 🎪 Événements dans les rues commerçantes
- 🗺️ Modernisation des parcours touristiques
- 🏠 Développement de l'hébergement touristique
- 📈 Développement d'une stratégie de marketing territorial
- 🏡 Implanter une micro-fole

### ORIENTATION A : Développer l'offre culturelle

- ① - Réaliser le musée du flacon dans l'ancienne école de Gondrecourt
- ② - Transformer le pôle «Taillerie» en Maison des métiers d'art et des savoir-faire
- ③ - Développer l'animation culturelle dans le parc Michaut

### ORIENTATION B : Proposer de nouveaux services, animations et itinéraires touristiques

- ④ - Aménager le site de l'Hôtel du Pont
- 🎪 - Organiser des événements dans les rues commerçantes en collaboration avec les acteurs locaux
- 🗺️ - Mettre en œuvre la SIL et moderniser les parcours touristiques
- 🏠 - Encourager la création d'hébergements touristiques

### ORIENTATION C : Développer une stratégie de marketing territorial

- 🎪 - Inscription dans les réseaux régionaux des cristalleries, participation au FISE, candidature à «Village-Étape»...

### ORIENTATION D : Valoriser l'identité patrimoniale du centre-bourg

- ⑤ - Réaliser un diagnostic sanitaire de la Tour des Voués et des remparts et les sécuriser
- 🏠 - Révéler la trace des remparts
- 🔪 - Réhabiliter l'ancienne grange, un édifice à intérêt patrimonial en centre ancien
- 🗺️ - Mettre en valeur le mur d'enceinte des Cristalleries

# Les orientations et actions au service de la redynamisation du centre-bourg

## AXE 1 : CONSOLIDER LA DESTINATION TOURISTIQUE BACHÂMOISE

ORIENTATION A Développer l'offre culturelle	ORIENTATION B Proposer de nouveaux services, animations et itinéraires touristiques	ORIENTATION C Développer une stratégie de marketing territorial	ORIENTATION D Valoriser l'identité patrimoniale du centre-bourg
<p>Action A1 : Réaliser le musée du flacon dans l'ancienne école de Gondrecourt</p>	<p>Action B1 : Aménager le site de l'Hôtel du Pont <i>cf Axe 3 Action A2</i></p>	<p>Action C1 : S'inscrire dans les réseaux régionaux des cristalleries et verreries</p>	<p>Action D1 : Réaliser un diagnostic sanitaire de la Tour des Voués et des remparts et les sécuriser</p>
<p>Action A2 : Transformer le pôle Taillerie en Maison des Métiers d'Art et des Savoir-faire</p>	<p>Action B2 : Organiser des événements dans les rues commerçantes en collaboration avec les acteurs locaux</p>	<p>Action C2 : Candidater à « Village-Étape »</p>	<p>Action D2 : Révéler la trace des remparts en centre-bourg</p>
<p>Action A3 : Implanter une micro-folie à Baccarat</p>	<p>Action B3 : Mettre en œuvre la SIL et moderniser les parcours touristiques</p>	<p>Action C3 : Promouvoir le territoire et la démarche de redynamisation à l'occasion du Festival International de Géographie</p>	<p>Action D3 : Réhabiliter l'ancienne grange, un édifice à intérêt patrimonial en centre ancien <i>cf Axe 4 Action C4</i></p>
<p>Action A4 : Développer l'animation culturelle dans le Parc Michaut</p>	<p>Action B4 : Encourager la création d'hébergements touristiques</p>	<p>Action C4 : S'inscrire dans le réseau des Sites Remarquables du Goût</p>	<p>Action D4 : Mettre en valeur le mur d'enceinte des Cristalleries <i>cf Axe 2 Action D1</i></p>



## Les points de vigilance et préconisations formulées par les partenaires



### AXE 1 : CONSOLIDER LA DESTINATION TOURISTIQUE BACHÂMOISE



#### > **Concernant le site de l'Hôtel du Pont :**

- une étude pré-opérationnelle sera conduite par l'EPFGE après signature d'une convention pré-opérationnelle début 2021. L'étude portera sur l'aménagement du site de l'Hôtel du Pont et de ses abords, au titre du développement économique. Elle aura pour objectif d'étudier la faisabilité juridique, technique et financière du projet et d'en préciser le montage en amont de toute intervention opérationnelle.
- compte tenu de la localisation du site, l'UDAP sera associée tout au long du processus d'élaboration du projet.

> **Concernant le projet de musée du flacon** : la Direction Régionale des Affaires Culturelles est associée au projet, notamment le service Musées, ainsi que l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine pour le volet architectural.

> **Dans le cadre de la mise en valeur des remparts** : il conviendra d'être attentif aux continuités, de ne pas isoler un bâtiment au milieu d'espaces vides, de traiter les angles et façades laissées nues et de prévoir des aménagements qualitatifs de voiries et espaces laissés libres. Un diagnostic sanitaire et archéologique de l'ensemble pourrait être engagé dès 2021 à l'initiative du département (une demande à anticiper auprès du Service Régional de l'Archéologie).

> **La ville de Baccarat souhaite développer une micro-folie en centre-bourg ainsi que l'animation culturelle dans le parc Michaut**

# Des actions engagées dès 2021

dès  
2021

## AXE 1 : CONSOLIDER LA DESTINATION TOURISTIQUE BACHÂMOISE

ORIENTATION A	ORIENTATION B	ORIENTATION C	ORIENTATION D
Développer l'offre culturelle	Proposer de nouveaux services, animations et itinéraires touristiques	Développer une stratégie de marketing territorial	Valoriser l'identité patrimoniale du centre-bourg
Action A1 : Réaliser le musée du flacon dans l'ancienne école de Gondrecourt ★	Action B1 : Aménager le site de l'Hôtel du Pont <i>cf Axe 3 Action A2</i> ★	Action C1 : S'inscrire dans les réseaux régionaux des cristalleries et verreries	Action D1 : Réaliser un diagnostic sanitaire de la Tour des Voués et des remparts et les sécuriser ★
Action A2 : Transformer le pôle Taillerie en Maison des Métiers d'Art et des Savoir-faire ★	Action B2 : Organiser des événements dans les rues commerçantes en collaboration avec les acteurs locaux	Action C2 : Candidater à « Village-Étape »	Action D2 : Révéler la trace des remparts en centre-bourg
Action A3 : Implanter une micro-folie à Baccarat ★	Action B3 : Mettre en œuvre la SIL et moderniser les parcours touristiques	Action C3 : Promouvoir le territoire et la démarche de redynamisation à l'occasion du Festival International de Géographie	Action D3 : Réhabiliter l'ancienne grange, un édifice à intérêt patrimonial en centre ancien <i>cf Axe 4 Action C4</i>
Action A4 : Développer l'animation culturelle dans le Parc Michaut	Action B4 : Encourager la création d'hébergements touristiques	Action C4 : S'inscrire dans le réseau des Sites Remarquables du Goût	Action D4 : Mettre en valeur le mur d'enceinte des Cristalleries <i>cf Axe 2 Action D1</i>

## Axe 2 : Renforcer l'attractivité résidentielle et patrimoniale du centre-bourg



UNE PALETTE  
D'OUTILS  
D'INTERVENTION  
COMPLÉMENTAIRES

> Des actions ciblées et spatialisées au service d'un projet global

> Des actions sur-mesure, adaptées à l'échelle d'intervention

> Des actions allant de l'incitatif jusqu'à la substitution publique



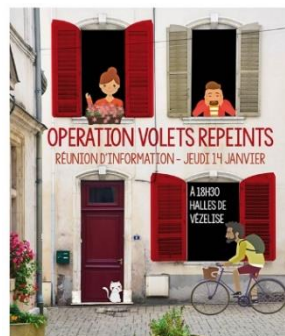
Des îlots à enjeux habitat et îlots prioritaires définis dans le cadre de l'étude

### ILOTS A ENJEUX HABITAT ET ILOTS PRIORITAIRES

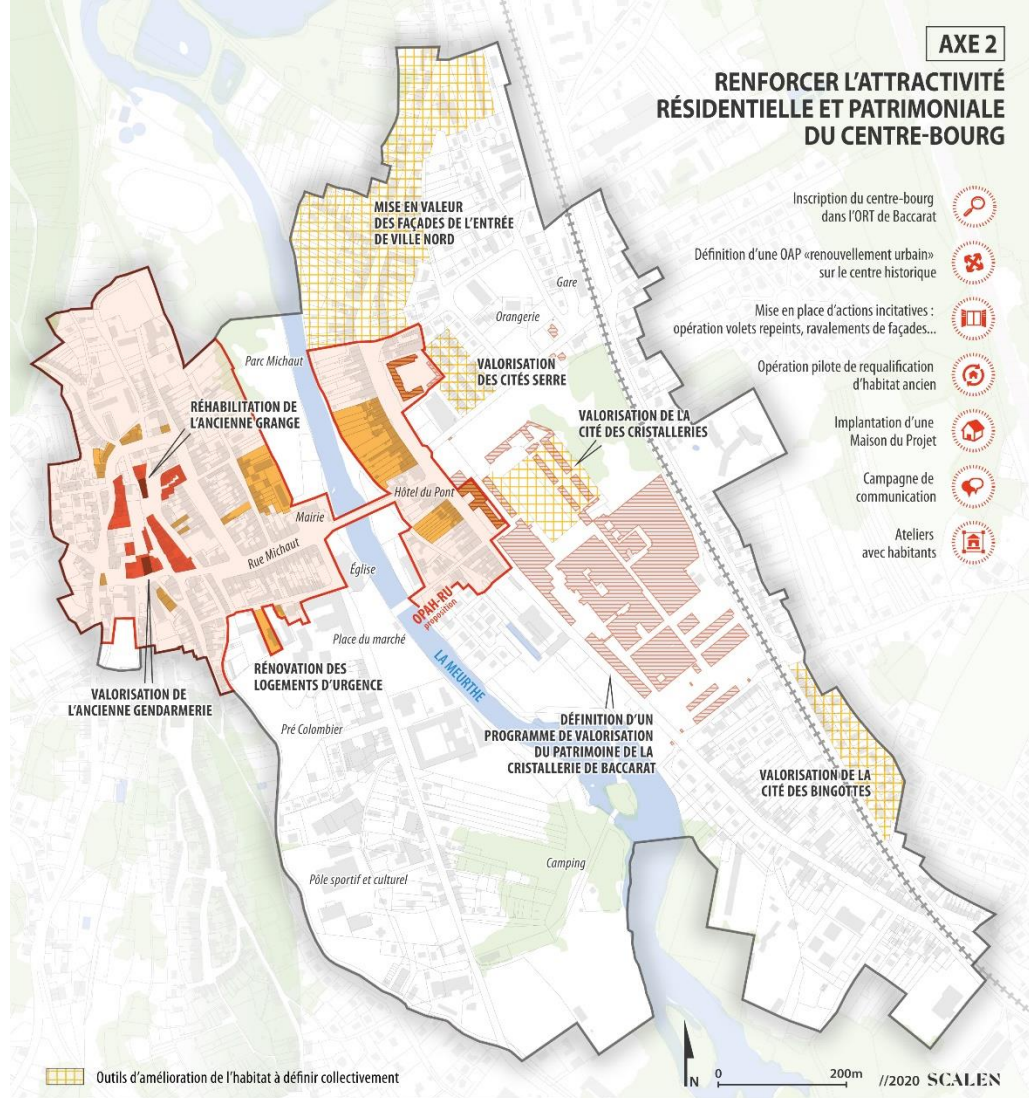
■ Ilots à enjeux ■ Ilots prioritaires



Maison des projets de Raon-l'Étape



Volets repeints à Vézelize



## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET PATRIMONIALE DU CENTRE-BOURG

- Inscription du centre-bourg dans l'ORT de Baccarat
- Définition d'une OAP «renouvellement urbain» sur le centre historique
- Mise en place d'actions incitatives : opération volets repeints, ravalements de façades...
- Opération pilote de requalification d'habitat ancien
- Implantation d'une Maison du Projet
- Campagne de communication
- Ateliers avec habitants

### ORIENTATION A : Encourager la rénovation de l'habitat du centre-bourg

- Réaliser une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU et la mettre en oeuvre
- Inscrire le centre-bourg de Baccarat dans l'ORT de la CCTLB
- Initier des actions incitatives : volets repeints, conception participative, ravalement de façades...

### ORIENTATION B : Engager des opérations de renouvellement urbain

- Mettre en place une veille foncière pour mettre en oeuvre le projet
- \* Ilots prioritaires habitat
- \* Ilots à enjeux habitat
- Mener une opération pilote de requalification d'habitat ancien dans un parcours BBC compatible
- Définir une OAP renouvellement urbain sur le centre historique

### ORIENTATION C : Informer et accompagner les porteurs de projet

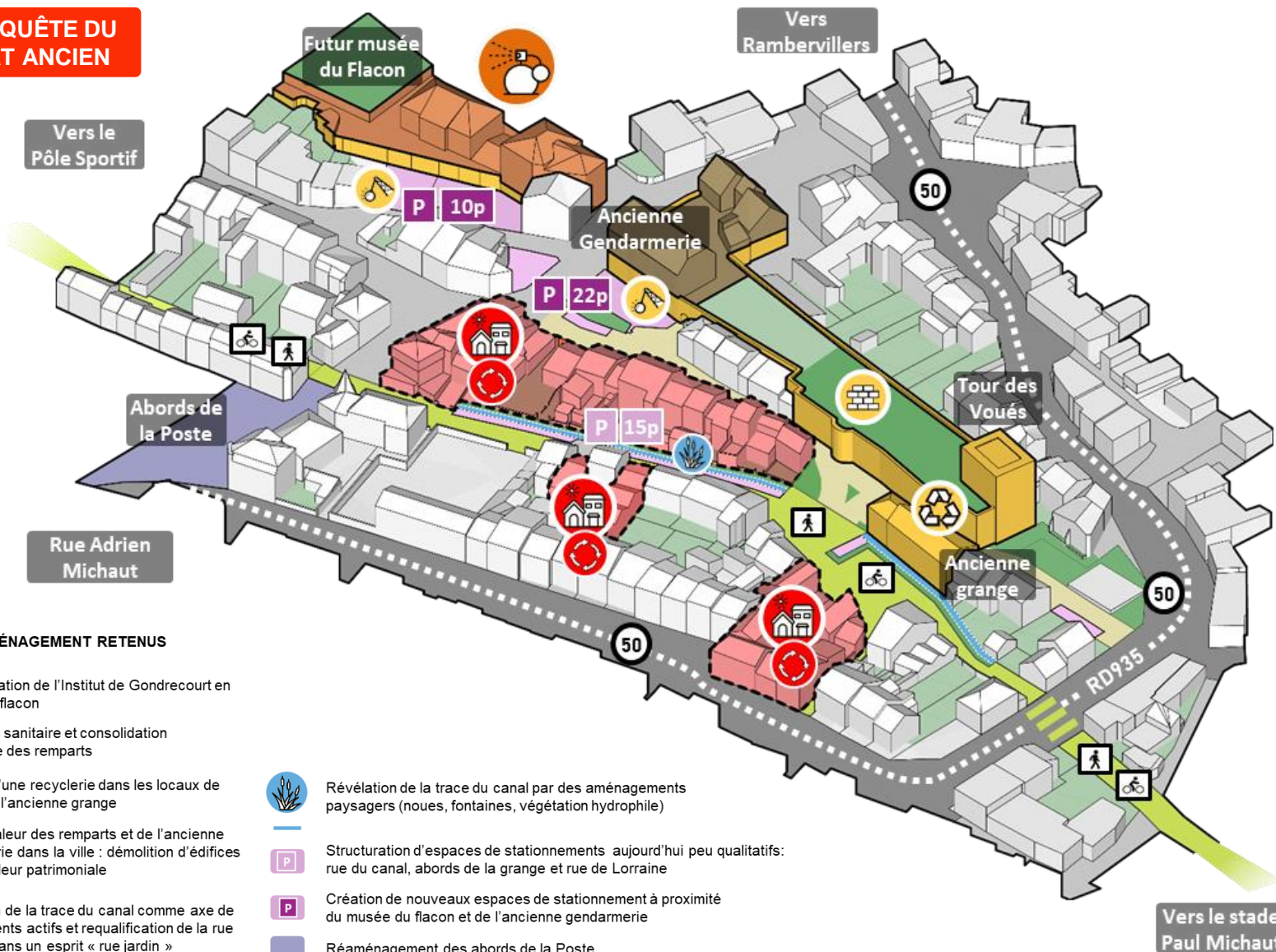
- Implanter une Maison du projet en centre-bourg
- Développer une campagne de communication pour inciter aux bonnes pratiques
- Organiser des ateliers de travail avec les habitants sur les projets de rénovation de logements

### ORIENTATION D : Mettre en valeur le patrimoine immobilier et urbain de la Cristallerie

- Engager un partenariat avec la Cristallerie pour définir un projet de valorisation de son patrimoine






## Axe 2 : Renforcer l'attractivité résidentielle et patrimoniale du centre-bourg

### LA RECONQUÊTE DU BACCARAT ANCIEN



#### PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

-  Transformation de l'Institut de Gondrecourt en Musée du flacon
-  Diagnostic sanitaire et consolidation structurelle des remparts
-  Création d'une recyclerie dans les locaux de l'ADMR et l'ancienne grange
-  Mise en valeur des remparts et de l'ancienne gendarmerie dans la ville : démolition d'édifices à faible valeur patrimoniale
-  Affirmation de la trace du canal comme axe de déplacements actifs et requalification de la rue du canal dans un esprit « rue jardin »
-  Création d'une continuité piétonne sécurisée au niveau de la rue de Ménéil

-  Révélation de la trace du canal par des aménagements paysagers (noues, fontaines, végétation hydrophile)
-  Structuration d'espaces de stationnements aujourd'hui peu qualitatifs : rue du canal, abords de la grange et rue de Lorraine
-  Création de nouveaux espaces de stationnement à proximité du musée du flacon et de l'ancienne gendarmerie
-  Réaménagement des abords de la Poste
-  Veille foncière portant sur des îlots « habitat » prioritaires

## AXE 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET PATRIMONIALE DU CENTRE-BOURG

### ORIENTATION A

Encourager la rénovation de l'habitat du centre-bourg

Action A1 : Réaliser une étude pré-opérationnelle et mettre en œuvre une OPAH-RU



Action A2 : Inscrire le centre-bourg de Baccarat dans l'ORT de la CCTLB



Action A3 : Initier des actions incitatives : opérations « coups de poing », volets repeints, conception participative, ravalement de façades...

### ORIENTATION B

Engager des opérations de renouvellement urbain

Action B1 : Mener une veille foncière sur les ilots prioritaires « Habitat » pour mettre en œuvre le projet

Action B2 : Définir une OAP renouvellement urbain sur le centre historique

Action B3 : Mener une opération pilote de requalification d'habitat ancien dans un parcours BBC-compatible

### ORIENTATION C

Informier et accompagner les porteurs de projet

Action C1 : Implanter une Maison du Projet en centre-bourg

Action C2 : Poursuivre la campagne de communication pour inciter aux bonnes pratiques et mobiliser des outils existants

Action C3 : Organiser des ateliers de travail avec les habitants sur les projets de rénovation de logements

### ORIENTATION D

Mettre en valeur le patrimoine immobilier et urbain de la Cristallerie

Action D1 : Engager un partenariat avec la Cristallerie pour définir un projet de valorisation de son patrimoine - cf Axe 1 Action D4

## Les points de vigilance et préconisations formulées par les partenaires



### AXE 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET PATRIMONIALE DU CENTRE-BOURG



- > **Concernant l'OPAH-RU** : une réunion avec les services du CD54 et de la DDT54 s'est tenue en décembre 2021 et a permis de s'accorder sur le lancement rapide d'une étude pré-opérationnelle. Le cahier des charges sera élaboré par la collectivité en collaboration avec le CD54 début 2021.
- > **Concernant l'ORT de la CCTLB** : celle-ci prendra la forme d'une nouvelle convention incluant le centre-bourg de Baccarat et le cœur de ville de Lunéville et sera élaborée en parallèle de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU.
- > **Un chargé de mission habitat sera recruté au premier trimestre 2021 par l'intercommunalité**
- > **La CCTLB a candidaté début 2021 à l'AAP « Lutter contre les logements vacants »**
- > **Le nouveau fonds friches** Etat (plan de relance) pourrait être une source de financement potentielle pour les projets de reprise de friche, sous réserve qu'ils soient matures et disposent d'un plan de financement non équilibré. La date de première candidature est fixée au 1er mars 2021.

## Les points de vigilance et préconisations formulées par les partenaires



### AXE 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET PATRIMONIALE DU CENTRE-BOURG



#### > **Concernant la rénovation de l'habitat du centre-bourg :**

- une attention particulière devra être portée à l'aspect qualitatif des travaux afin d'éviter des réhabilitations maladroitement, des traitements de surface qui cacheraient des défauts structurels, l'utilisation de matériaux inadaptés...
  - tous les travaux modifiant l'aspect extérieur des constructions seront soumis à l'avis conforme de l'ABF, dans la mesure où le centre-bourg est en grande partie concerné par le périmètre délimité des abords de Baccarat-Deneuvre.
  - préalablement au lancement des opérations de type OPAH-RU et ravalements de façade, des temps d'échanges entre les différents interlocuteurs devront être programmés pour préciser collectivement les travaux attendus et autorisés.
- > **La note « îlots à enjeux habitat » a été actualisée** : l'immeuble vacant au 10 rue des Trois Frères Clément a été vendu et la construction en tête d'îlot marquant l'entrée de la rue de Lorraine a été démolie.

## AXE 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET PATRIMONIALE DU CENTRE-BOURG

### ORIENTATION A

Encourager la rénovation de l'habitat du centre-bourg

Action A1 : Réaliser une étude pré-opérationnelle et mettre en œuvre une OPAH-RU



Action A2 : Inscrire le centre-bourg de Baccarat dans l'ORT de la CCTLB



Action A3 : Initier des actions incitatives : opérations « coups de poing », volets repeints, conception participative, ravalement de façades...

### ORIENTATION B

Engager des opérations de renouvellement urbain

Action B1 : Mener une veille foncière sur les ilots prioritaires « Habitat » pour mettre en œuvre le projet

Action B2 : Définir une OAP renouvellement urbain sur le centre historique

Action B3 : Mener une opération pilote de requalification d'habitat ancien dans un parcours BBC-compatible

### ORIENTATION C

Informier et accompagner les porteurs de projet

Action C1 : Implanter une Maison du Projet en centre-bourg



Action C2 : Poursuivre la campagne de communication pour inciter aux bonnes pratiques et mobiliser des outils existants

Action C3 : Organiser des ateliers de travail avec les habitants sur les projets de rénovation de logements

### ORIENTATION D




Mettre en valeur le patrimoine immobilier et urbain de la Cristallerie

Action D1 : Engager un partenariat avec la Cristallerie pour définir un projet de valorisation de son patrimoine - cf Axe 1 Action D4





## AXE 3 : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET RÉPONDRE AU DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ORIENTATION A Assurer la fluidité des parcours des véhicules	ORIENTATION B Aménager des axes structurants pour les modes actifs et développer la pratique quotidienne du vélo	ORIENTATION C Affirmer un réseau d'espaces publics structurants en centre-bourg	ORIENTATION D Renforcer la place de la nature en ville et l'accès aux espaces de nature
Action A1 : Engager une étude de mobilité à l'échelle du centre-bourg (déplacements, stationnement, jalonement...)	Action B1 : Mettre en œuvre l'étude de mobilité établie à l'échelle du centre-bourg	Action C1 : Expérimenter des usages temporaires à court terme aux abords de la Poste 	Action D1 : Saisir l'opportunité de l'aménagement de la trace de l'ancien canal pour renforcer la nature en ville Cf Axe 3 Action B2
Action A2 : Poursuivre les études pour l'aménagement d'un giratoire en rive droite de la Meurthe, en lien avec l'étude globale de mobilité cf Axe 1 Action B1 	Action B2 : Aménager les axes de déplacements actifs prioritaires : trace de l'ancien canal et axe gare-Meurthe cf Axe 3 Action D1	Action C2 : Réaménager les abords de la Poste, en lien avec les commerces voisins	Action D2 : Connecter les berges de Meurthe à la passerelle au pied du pôle Bijou Cf Axe 3 Action B2
Action A3 : Consolider le pont Mac Clénahan, en lien avec le programme de travaux du CD54 	Action B3 : Intensifier le développement du service de location de vélos à assistance électrique, en lien avec la Maison du Tourisme	Action C3 : Réaménager la place du marché	Action D3 : Mener une veille foncière sur la rue du Brechon pour offrir de nouvelles possibilités de stationnement à proximité de la future maison de santé et ouvrir l'accès au parc Michaut
	Action B4 : Développer le programme Velos'cool, notamment le volet « savoir rouler »		

## Les points de vigilance et préconisations formulées par les partenaires



### AXE 3 : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET RÉPONDRE AU DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



- > **Concernant la rue du canal** : une étude hydraulique du réseau d'eaux pluviales de la rue du canal a été réalisée en 2018 par BEPG Environnement. Celle-ci apporte des éclairages techniques intéressants dans la perspective de la reconquête de la trace de l'ancien canal. Une demande de subvention DSIL pour la réalisation de travaux concernant le réseau d'eaux pluviales et la voirie a été déposée en janvier 2021 (lutte contre les inondations).
- > **Concernant les projets d'aménagement de l'espace public** : des préconisations relatives aux qualités paysagères des aménagements envisagés devront être intégrées aux marchés de travaux.
- > **Concernant l'aménagement des abords du site de l'Hôtel du Pont** : une attention particulière devra être portée sur l'ambiance urbaine que nécessite ce secteur d'entrée de ville, malgré un aménagement routier tel qu'un giratoire, et sur la place des modes de déplacement actifs, en particulier la continuité des parcours.
- > **Concernant la création d'une poche de stationnement rue du Brechon et la création d'un nouvel accès au parc Michaut** : les démolitions nécessaires à la création de ces stationnements vont rompre les alignements bâtis spécifiques de ces rues. En préalable, l'étude mobilité devra permettre d'identifier les besoins en stationnement et leur localisation.
- > **Concernant les aménagements cyclables** : l'itinéraire gare - Meurthe pourrait entrer dans la cible de l'Appel à Projets « continuités cyclables », sachant qu'il faut justifier d'un schéma cyclable à plus grande échelle et montrer que cela sera utile pour les trajets du quotidien domicile-travail. Une étude de schéma cyclable à l'échelle du PETR du Pays du Lunévillois pourrait être engagée dès 2021.
- > **Le CD54 pourrait être amené à collaborer dès la rentrée 2021 avec des collèges meurthe-et-mosellans, dont celui de Baccarat, pour inciter à la pratique du vélo.**

## AXE 3 : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET RÉPONDRE AU DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### ORIENTATION A

Assurer la fluidité des parcours des véhicules

**Action A1 :**  
Engager une étude de mobilité à l'échelle du centre-bourg (déplacements, stationnement, jalonement...)

**Action A2 :** ★  
Poursuivre les études pour l'aménagement d'un giratoire en rive droite de la Meurthe, en lien avec l'étude globale de mobilité cf Axe 1 Action B1

**Action A3 :** ★  
Consolider le pont Mac Clénahan, en lien avec le programme de travaux du CD54

### ORIENTATION B

Aménager des axes structurants pour les modes actifs et développer la pratique quotidienne du vélo

**Action B1 :**  
Mettre en œuvre l'étude de mobilité établie à l'échelle du centre-bourg

**Action B2 :**  
Aménager les axes de déplacements actifs prioritaires : trace de l'ancien canal et axe gare-Meurthe cf Axe 3 Action D1

**Action B3 :**  
Intensifier le développement du service de location de vélos à assistance électrique, en lien avec la Maison du Tourisme

**Action B4 :**  
Développer le programme Velos'cool, notamment le volet « savoir rouler »

### ORIENTATION C

Affirmer un réseau d'espaces publics structurants en centre-bourg

**Action C1 :** ★  
Expérimenter des usages temporaires à court terme aux abords de la Poste

**Action C2 :**  
Réaménager les abords de la Poste, en lien avec les commerces voisins

**Action C3 :**  
Réaménager la place du marché

### ORIENTATION D

Renforcer la place de la nature en ville et l'accès aux espaces de nature

**Action D1 :**  
Saisir l'opportunité de l'aménagement de la trace de l'ancien canal pour renforcer la nature en ville Cf Axe 3 Action B2

**Action D2 :**  
Connecter les berges de Meurthe à la passerelle au pied du pôle Bijou Cf Axe 3 Action B2

**Action D3 :**  
Mener une veille foncière sur la rue du Brechon pour offrir de nouvelles possibilités de stationnement à proximité de la future maison de santé et ouvrir l'accès au parc Michaut

# Axe 4 : Conforter l'armature commerciale, de services et d'équipements

## La couleur

Les commerces commerciaux doivent être en harmonie avec le cadre bâti existant. Ils ont une responsabilité particulière dans la qualité du paysage urbain. Ils doivent être conçus pour être attractifs, adaptés à leur environnement et compatibles avec les caractéristiques architecturales, paysannes et rurales du territoire. Ils doivent être conçus pour être attractifs, adaptés à leur environnement et compatibles avec les caractéristiques architecturales, paysannes et rurales du territoire.

Une enseigne d'entreprise de service ou de commerce doit être conçue pour être attractive, adaptée à son environnement et compatible avec les caractéristiques architecturales, paysannes et rurales du territoire.



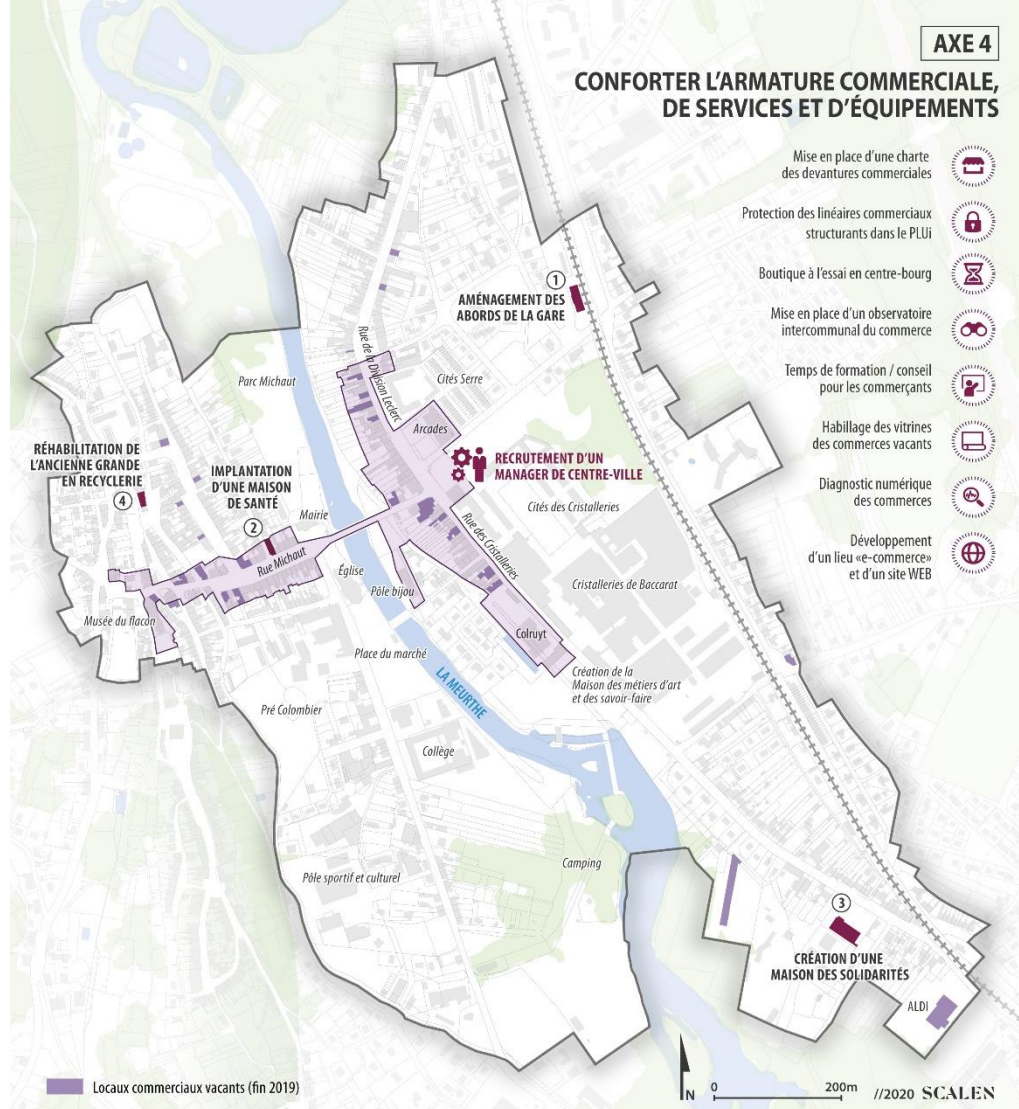
Mise en place d'une charte des devantures commerciales



Réaménagement en cours des abords de la gare

## AXE 4

### CONFORTER L'ARMATURE COMMERCIALE, DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS



- Mise en place d'une charte des devantures commerciales
- Protection des linéaires commerciaux structurants dans le PLUi
- Boutique à l'essai en centre-bourg
- Mise en place d'un observatoire intercommunal du commerce
- Temps de formation / conseil pour les commerçants
- Habillage des vitrines des commerces vacants
- Diagnostic numérique des commerces
- Développement d'un lieu «e-commerce» et d'un site WEB

#### ORIENTATION A : Affirmer les linéaires commerciaux vitrines

- Périmètre de commercialité prioritaire où il est envisagé de :
  - \* mettre en place une charte des devantures commerciales
  - \* protéger les linéaires commerciaux structurants au titre du PLUi
  - \* implanter une boutique à l'essai en centre-bourg

#### ORIENTATION B : Développer une ingénierie support et des animations commerciales

- Recruter/mutualiser un manager de centre-ville
- Mettre en place un observatoire intercommunal du commerce
- Prévoir des temps de formation et conseil pour les commerçants
- Habiller les vitrines des commerces vacants


#### ORIENTATION C : Renforcer le réseau des équipements communaux

- 1 - Finaliser les aménagements des abords de la gare
- 2 - Implanter une maison de santé en centre-bourg
- 3 - Créer une maison des solidarités sur le site de l'ancien LIDL
- 4 - Développer un projet favorisant l'économie circulaire

#### ORIENTATION D : Développer des services numériques

- Établir un diagnostic numérique des commerces
- Développer un lieu mutualisé «produits locaux et e-commerce» et un site internet

## AXE 4 : CONFORTER L'ARMATURE COMMERCIALE, DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS

ORIENTATION A Affirmer les linéaires commerciaux vitrines	ORIENTATION B Développer une ingénierie support et des animations commerciales	ORIENTATION C Renforcer le réseau des équipements communaux	ORIENTATION D Développer des services numériques
Action A1 : Mettre en place une charte des devantures commerciales 	Action B1 : Mettre en place un observatoire intercommunal du commerce	Action C1 : Finaliser les aménagements des abords de la gare 	Action D1 : Établir un diagnostic numérique des commerces
Action A2 : Protéger les linéaires commerciaux structurants dans le PLUi	Action B2 : Recruter/mutualiser un manager de centre-ville = chef de projet PVD	Action C2 : Implanter une maison de santé en centre-bourg 	Action D2 : Créer un site internet partagé pour les commerçants du centre-bourg et producteurs locaux
Action A3 : Implanter une boutique à l'essai en centre-bourg	Action B3 : Prévoir des temps de formation/conseil pour les commerçants	Action C3 : Créer une maison des solidarités sur le site de l'ancien LIDL 	Action D3 : Développer un lieu mutualisé « produits locaux et e-commerce »
	Action B4 : Habiller les vitrines des commerces vacants	Action C4 : Développer un projet favorisant l'économie circulaire cf Axe 1 Action D3	

## Les points de vigilance et préconisations formulées par les partenaires



### AXE 4 : CONFORTER L'ARMATURE COMMERCIALE, DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS



- > **Concernant le recrutement d'un manager de centre-ville** : le futur chargé de mission « Petites Villes de Demain » qui sera recruté par la ville de Baccarat aura également à sa charge les missions relatives à la redynamisation commerciale du centre-bourg de Baccarat.
- > **Concernant la charte des devantures commerciales** : à terme, il serait intéressant que cette charte évolue en règlement de publicité. Si des aides financières sont apportées par les collectivités dans le cadre d'une convention partenariale avec la Région Grand-Est cela permettra d'encourager des travaux de rénovation qualitatifs.
- > **Concernant les vitrophanies** : ces dispositifs ne peuvent être que temporaires, l'idée étant de réinvestir durablement les rez-de-chaussée vacants. La Ville envisage de travailler avec le collège de Baccarat dans le cadre d'une expérimentation « street-art » à laquelle les services de l'UDAP doivent impérativement être associés au préalable.
- > **Concernant l'implantation d'une boutique à l'essai** : les échanges engagés en 2020 devraient se poursuivre courant 2021
- > **Concernant le projet de maison de santé** : le lancement des travaux est pressenti à la fin du premier trimestre 2021 pour une livraison du chantier fin 2021.

# Des actions engagées dès 2021

dès  
2021

## AXE 4 : CONFORTER L'ARMATURE COMMERCIALE, DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS

### ORIENTATION A

**Affirmer les linéaires commerciaux vitrines**

Action A1 :  
Mettre en place une charte des devantures commerciales



Action A2 :  
Protéger les linéaires commerciaux structurants dans le PLUi

Action A3 :  
Implanter une boutique à l'essai en centre-bourg

### ORIENTATION B

**Développer une ingénierie support et des animations commerciales**

Action B1 :  
Mettre en place un observatoire intercommunal du commerce

Action B2 :  
Recruter/mutualiser un manager de centre-ville  
*= chef de projet PVD*

Action B3 :  
Prévoir des temps de formation/conseil pour les commerçants

Action B4 :  
Habiller les vitrines des commerces vacants

### ORIENTATION C

**Renforcer le réseau des équipements communaux**

Action C1 :  
Finaliser les aménagements des abords de la gare



Action C2 :  
Implanter une maison de santé en centre-bourg



Action C3 :  
Créer une maison des solidarités sur le site de l'ancien LIDL



Action C4 :  
Développer un projet favorisant l'économie circulaire  
*cf Axe 1 Action D3*

### ORIENTATION D

**Développer des services numériques**

Action D1 :  
Établir un diagnostic numérique des commerces

Action D2 :  
Créer un site internet partagé pour les commerçants du centre-bourg et producteurs locaux

Action D3 :  
Développer un lieu mutualisé « produits locaux et e-commerce »



## TYPE DE PROJET

## DEPENSES ELIGIBLES ET INTERVENTION REGIONALE

### > **Études thématiques optionnelles**

Ces études complémentaires devront permettre d'approfondir un enjeu prioritaire identifié dans la stratégie globale de redynamisation.

*Ex : étude globale de mobilité*

### Étude réalisée par un prestataire

**40 % du coût de l'étude TTC**

**Plafond d'aide de 40 000 €**

(plafond maximal d'aide aux études par centralité)

### > **Aménagements d'espaces publics structurants situés dans le périmètre prioritaire**

Contribuant à redonner de l'attractivité au centre-bourg. Ces aménagements devront répondre à l'enjeu de désimperméabilisation des sols. (parking, voirie et réseaux divers non éligibles)

*Ex : Réaménagement des abords de la place du marché*

### Travaux et frais de maîtrise d'œuvre afférents

**30 % des dépenses éligibles HT**

**Plafond d'aide de 200 000 €**

(plafond par projet dans la limite d'un plafond global de 600 000 € pour 2020-2026)

### > **Renforcement du tissu commercial situé dans le périmètre prioritaire**

Une convention partenariale, fixant les engagements réciproques et les modalités d'intervention des parties prenantes est signée entre la commune, son EPCI et la Région. La Région n'intervient qu'en appui d'un engagement financier local.

### Investissements non productifs nécessaires à la création/reprise, au maintien et au développement de l'activité

**Co-financement à parité :**

**50% Région – 50% collectivité financeur**

**50% des dépenses éligibles HT**

**Plafond d'aide de 10 000 € par entreprise**

## TYPE DE PROJET

## DEPENSES ELIGIBLES ET INTERVENTION REGIONALE

### > Opération collective de reconquête des logements vacants en centre-bourg

Dans le cadre d'une OPAH-RU, pour les particuliers via la collectivité éligible ou non aux aides de l'ANAH

#### Étude de repérage de logements vacants

▶ 30 % du coût de l'étude TTC  
Plafond d'aide de 30 000 €

**Suivi-animation** : un opérateur mandaté par la collectivité pour permettre le bon déroulement de l'opération, travaillant en articulation avec le réseau des conseillers de la rénovation énergétique

▶ Aide dégressive sur 3 ans :  
30%, 20% puis 10%  
dans la limite de 15 000 € / an

**Travaux de rénovation de logements vacants dans un parcours BBC-compatible** (étiquette énergétique C) et situés dans le périmètre prioritaire, travaux d'accès au-dessus des commerces, travaux de rénovation de façades à fort enjeu patrimonial...

▶ Participation régionale limitée à 100 000€ par an par opération  
Dans le cadre d'un fonds commun d'intervention constitué conjointement par la Région et la collectivité à parité : 50 % collectivité et 50 % Région Grand Est

### > Reconquête des logements vacants en centre-bourg par les collectivités

**Travaux et frais de maîtrise d'œuvre de rénovation de logements vacants dans un parcours BBC-compatible et démolition en dernier recours**

▶ 20% des dépenses éligibles HT  
Plafond d'aide de 100 000 € pour la rénovation et de 20 000 € pour la démolition  
Aide cumulable avec les aides à la rénovation énergétique CLIMAXION

# Le programme Petites Villes de Demain : 14 communes sélectionnées en Meurthe-et-Moselle, dont Baccarat







AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

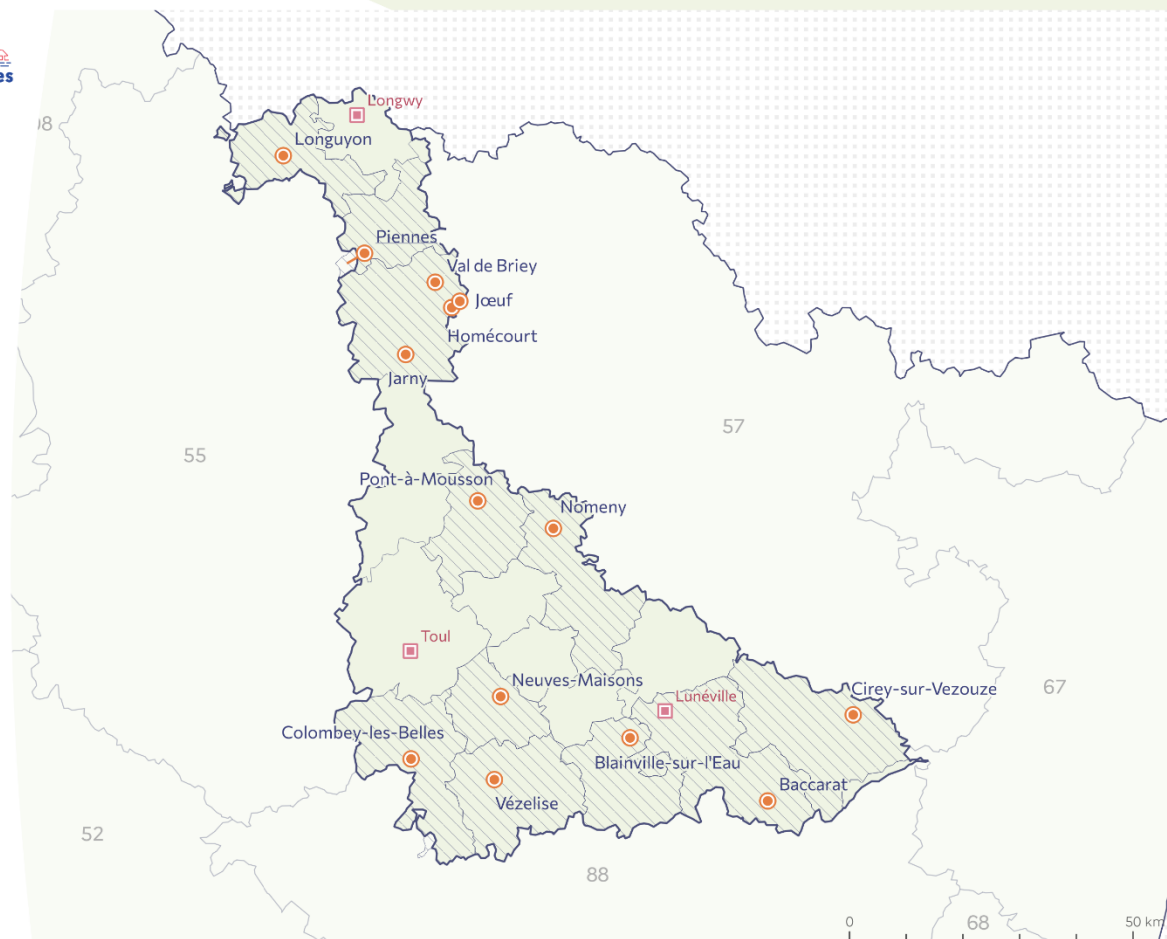


## Déploiement du programme Petites villes de demain

**MEURTHE-ET-MOSELLE (54)**

**14** PETITES VILLES DE DEMAIN  
QUI RASSEMBLENT  
**14 COMMUNES**

-  Commune sélectionnée
-  Partenariat
-  EPCI contenant au moins un dispositif Petite ville de demain
-  Commune retenue dans le programme Action cœur de ville



Sources : ANCT 2020, IGN 2020 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 10/12/2020

Une redynamisation du centre-bourg qui pourra se concrétiser grâce à l'appui technique et financier d'un important réseau de partenaires

## AMBITIONS ET STRATÉGIE DE REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG DE BACCARAT

Diagnostic territorial  
et enjeux de redynamisation

Plan guide stratégique  
de redynamisation

Programme d'actions : outils et  
facteurs clefs de réussite



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*L'Europe s'invente chez nous*

Un soutien en ingénierie et financier dans le cadre du dispositif régional de soutien aux centralités urbaines et rurales

  
**Petites villes**  
de demain

Une offre de services déployée dans le cadre du programme national Petites Villes de Demain



Une expertise et un soutien financier apportés par le réseau des partenaires associés



Les ateliers du bras vert • 49 Bd d'Austrasie • CS 20 516 • 54008 NANCY Cedex  
Tél. : 03 83 17 42 00 • [contact@agencescalen.fr](mailto:contact@agencescalen.fr)

**Retrouvez-nous sur :**

[www.agencescalen.fr](http://www.agencescalen.fr)  [agencescalen](https://www.facebook.com/agencescalen)